

N° 94

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 5 DÉCEMBRE 1967

Deux heures et demie de l'après-midi

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Après quoi, M. Batten (Humber-St. George's), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE

Du consentement unanime, il est ordonné,—Qu'à 5 h. 30 de l'après-midi aujourd'hui, la Chambre revienne à l'appel des *Motions*.

Du consentement unanime, sur motion de M. MacEachen, appuyé par M. Nicholson, il est ordonné,—Que le sujet traité par le Bill C-186 soit renvoyé au comité permanent du travail et de l'emploi, afin d'y être étudié; toutefois, notwithstanding la présente motion, ledit bill doit demeurer inscrit au *Feuilleton* et être l'objet d'un ordre portant deuxième lecture, sans préjudice du droit d'en proposer la deuxième lecture ou de donner suite à une semblable motion.

Sur motion de M. Pilon, appuyé par M. McNulty, il est ordonné,—Que le nom de M. Legault soit substitué à celui de M. Prud'homme sur la liste des membres du comité permanent de la radiodiffusion et de la télévision, des films et de l'assistance aux arts.

Sur motion de M. Lessard, appuyé par M. Loiselle, le huitième rapport du comité permanent des transports et des communications, présenté à la Chambre le jeudi 30 novembre 1967, est agréé.